



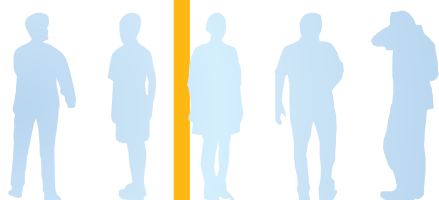
Montpellier  
Agglomération



## SCIENCES DU VIVANT

- > Santé
- > Biopharmacie
- > Biotechnologies

**2** pôles de compétitivité  
**3<sup>ème</sup>** région française pour la  
densité de la recherche publique  
**4<sup>ème</sup>** CHU de France  
**10 000** étudiants en sciences  
du vivant



## LE BIOPÔLE EUROMÉDECINE LA SOLUTION IMMOBILIÈRE BIOTECH DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

### Le Parc Euromédécine

- Situé au cœur d'un campus regroupant le Centre Hospitalier Universitaire, les centres de recherche, les universités et les entreprises.
- Le Biopôle Euromédécine, 21 000 m<sup>2</sup> :
  - Cap Gamma et Cap Delta, deux hôtels d'entreprises de 3 500 m<sup>2</sup> chacun, offrant des locaux adaptés aux entreprises de biotechnologies et du secteur médical ;
  - une extension avec quatre bâtiments en projet, sur 14 000 m<sup>2</sup>.

### Des leaders mondiaux et des start-ups

- Pharmacie : sanofi aventis (3<sup>ème</sup> groupe mondial) et Idenix Pharmaceuticals.
- Médical : Bausch & Lomb, Bio-Rad, DMS Apelem, Horiba ABX.
- De jeunes entreprises de biotechnologies : ApoH Technologies, Calytherm, Genepep, Intrasure, Medincell, Neureva, RnaWorks, Skuld-Tech, etc.

### Un territoire universitaire historique

- Cinq grands centres de recherche jouant un rôle majeur dans la recherche montpelliéraine : le Cirad, le Cnrs, l'Inra, l'Inserm, l'Ird.
- Trois universités et 12 écoles doctorales, dont quatre couvrant les secteurs biologie-santé et chimie.
- Un label d'excellence en agronomie : le Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA).

### Deux pôles de compétitivité

*La reconnaissance de deux pôles de compétitivité : ORPHEME, dans le domaine de la santé et Q@LI-MEDiterranée, dans les domaines de l'alimentation et de l'agro-alimentaire.*

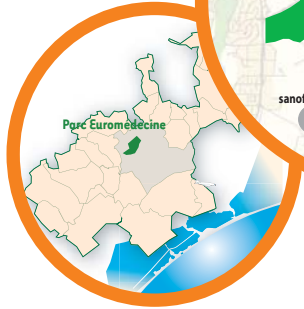
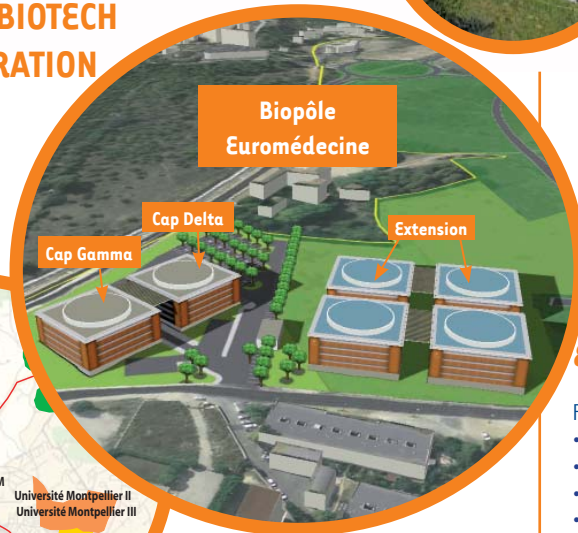
*Deux pôles qui mobilisent tous les acteurs de la recherche, de la formation et de l'industrie, mettant en évidence l'excellence du territoire dans les biotechnologies et la nutrition-santé.*

# SCIENCES DU VIVANT

>Santé >Biopharmacie >Biotechnologies



## LE BIOPÔLE EUROMÉDECINE LA SOLUTION IMMOBILIÈRE BIOTECH DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



### En savoir plus :

#### Filières d'excellence :

- Santé
- Agronomie
- Tic
- Environnement et énergies renouvelables
- Artisanat

#### Cinq pôles de compétitivité :

- Orphème (santé)
- Q@LI-MEDiterranée (agronomie)
- Derbi (énergies renouvelables)
- Gestion des risques
- Trimatec (technologies innovantes issues du nucléaire)

#### Événements :

- Montpellier-Prospectives
- Montpellier Clubs d'Affaires

#### Foncier et immobilier d'entreprises :

- 18 parcs d'activités
- 2 pépinières d'entreprises
- 3 hôtels d'entreprises
- 2 villages d'entreprises artisanales et de services
- Des ateliers-relais et des bureaux

[www.montpellier-technopole.com](http://www.montpellier-technopole.com)

#### Contact : Filière santé

Tel 04 67 13 61 20 - Fax 04 67 13 61 10  
technopole@montpellier-agglo.com

#### Direction du Développement Economique et de l'Emploi

50 place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2 - France

Fax 04 67 13 61 10 - [technopole@montpellier-agglo.com](mailto:technopole@montpellier-agglo.com)

① Création d'Entreprises Innovantes : 04 67 13 00 00

① Implantation et Développement des Entreprises : 04 67 13 61 21

① Filières : 04 67 13 60 37

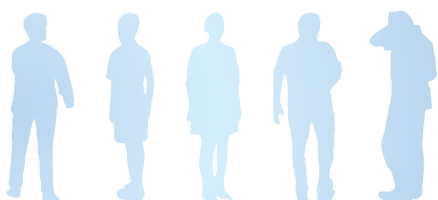
① Emploi : 04 67 13 64 64

① Événements : 04 67 13 60 98

① Développement International : 04 67 13 61 03

Après Cap Gamma et Cap Delta (7 000 m<sup>2</sup>), quatre bâtiments supplémentaires (14 000 m<sup>2</sup>) offriront, sur le Parc Euromédecine, des locaux adaptés et de nouveaux équipements, dont un laboratoire P3, afin d'accueillir de nouvelles entreprises dans les domaines des biotechnologies et de la santé :

- Caractéristiques générales :
  - Plateaux divisibles et aménageables à la demande en laboratoires et bureaux.
  - Locaux sécurisés.
  - Parking privatif.
- Réseaux communs :
  - Alimentation en fluides spéciaux : eau osmosée, eau adoucie, air comprimé, CO<sub>2</sub>, gaz naturel, azote.
  - Haut débit par fibre optique.
- Modules de base : 100 m<sup>2</sup> minimum.
- Equipements partagés :
  - Réserve de surface en toiture dédiée aux installations techniques privatives nécessaires à l'activité des entreprises (extracteurs, groupes froids...).
  - Liaisons techniques directes entre chaque plateau et la toiture au moyen de gaines surnuméraires (24 par plateau) réparties dans les angles et au centre du bâtiment.
  - Locaux spécifiques au rez-de-chaussée des bâtiments : congélateur, microscope électronique, centrifugeuse, laverie.
  - Local de stockage des solvants et déchets spéciaux, à l'extérieur du bâtiment.
  - Laboratoire P3 mobile.



[www.montpellier-technopole.com](http://www.montpellier-technopole.com)

